

COUPE DE LA VILLE DE SAINTE MAXIME VIRE-VIRE MAXIMOIS

Course poursuite à départs décalés

22 AVRIL 2018

CLUB NAUTIQUE de SAINTE MAXIME
5C

AVENANT N° 1

Article 5.1

La clôture des inscriptions est repoussée au jeudi 19 avril 2018 à 19h.

Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire via le lien <http://cnsm.tdm83.com/>, jusqu'à cette date.

Article 3.2.1

Les frais d'inscription sont à régler au plus tard le vendredi 20 avril à 19h00.

Avenant mis en ligne le 18/04/2018 à 10h15

Le Président,
Dominique BIEUX



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL